



**Bonus-malus sur les cotisations chômage : le Ministère  
met en ligne un simulateur indicatif**

Le Ministère du travail l'avait promis pour la mi-juillet.

Pour sensibiliser les entreprises susceptibles d'être concernées par le futur bonus-malus sur les cotisations patronales d'assurance chômage, le Ministère du travail a mis en ligne un simulateur indicatif de calcul du taux modulé.

<https://travail-emploi.gouv.fr/emploi-et-insertion/bonus-malus/article/simulateur-pour-les-entreprises>